

*tous ensemble,
nous vaincrons ces maladies*

Contexte

L'Association Contre la Tuberculose et les Maladies Endémiques a été créée en Novembre 2002. L'initiative a été lancée par un patient. Elle est ouverte à toutes les bonnes volontés (professionnels de santé, étudiants,...).

Préambule

La Tuberculose est une pandémie mondiale ; l'Afrique n'en est donc pas épargnée. Cette dernière occupe le premier rang parmi tous les continents. L'Afrique de l'Ouest est présente parmi les populations les plus atteintes. C'est pourquoi il faut prévenir toutes les populations afin de se préserver.

Considérant que la sensibilisation demeure le seul moyen efficace pour éviter la pandémie et considérant que les informations médiatiques n'atteignent pas la totalité des couches de la population, l'Association Contre la Tuberculose et Maladies Endémiques, sur la base des présents statuts, s'assigne pour objectif de vaincre la tuberculose et les maladies endémiques (sida, paludisme, bilharziose...) et de soutenir des projets de santé et de développement en Afrique.

Objectifs

L'association a pour objet :

- d'informer, d'éduquer et de conseiller les populations, de l'existence de la tuberculose et des maladies endémiques, afin de prendre les dispositions nécessaires pour éviter la pandémie,
- de recueillir et de diffuser les connaissances sur tous les aspects de la lutte contre la tuberculose et les maladies endémiques,
- d'alerter les médecins, les décideurs, les leaders d'opinion et le public, des dangers que représentent la tuberculose et les maladies endémiques, ainsi que les problèmes de santé communautaire qui leur sont liés,
- de coordonner et d'encourager la collaboration avec des institutions nationales et internationales, poursuivant un but semblable.



BULLETIN D'ADHÉSION OU DE SOUTIEN

DEDUCTION FISCALE : 66% ==> Par exemple, grâce à la déduction fiscale un don de 30 € ne vous coûte que 12,20€ et un don de 50 € ne vous revient qu'à 17 € !

NOM	Je souhaite
Prénom	<input type="checkbox"/> adhérer à l'Association Contre la Tuberculose et les Maladies Endémiques, et verse une cotisation annuelle
Adresse	<input type="checkbox"/> 15 euros (fonctionnaires)
.....	<input type="checkbox"/> 10 euros (autres)
.....	<input type="checkbox"/> apporter une aide à l'Association Contre la Tuberculose et les Maladies Endémiques de
Tél	<input type="checkbox"/> 50 euros <input type="checkbox"/> 100 euros
Port	<input type="checkbox"/> 150 euros <input type="checkbox"/> autre
Fax	
Courriel	

Fait à Le

Signature

Merci d'envoyer votre soutien à :

- ACTUME : LocArt - 16, rue Saumenude - 33800 Bordeaux - France

- ACTUME Chez KANE - 4, Place Charras - appt 401 - 92400 Courbevoie - France